



ADDE-SOUBRA
AVOCATS

SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA, avocats
espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, MONTPELLIER
☎ 04.67.66.03.32 – mail : contact@as-avocats.net

VENTE SUR SURENCHERE D'UN APPARTEMENT DE TYPE T2C AVEC LOGGIA ET UN GARAGE

sis à **SETE** (Hérault)

<< Les Plages Dorées >>, boulevard Jean Monnet

MISE A PRIX : 92.400 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite : jeudi 24 septembre 2020 à 14 heures

LE LUNDI 5 OCTOBRE 2020 à 14 h et suivantes au besoin
au Palais de Justice de MONTPELLIER
place Pierre Flotte, salle Auguste Comte

La présente surenchère est poursuivie à la requête de :

La société dénommée LA REUNION, société par actions simplifiée, identifiée au SIREN sous le No 852 729 854 et inscrite au RCS de MONTPELLIER sous le même No, dont le siège est 29, rue Marius Laurez, 34140 MEZE, agissant par son président en exercice ès-qualités, domicilié en cette qualité audit siège, ayant constitué pour avocat Maître Pascal ADDE-SOUBRA, membre de la SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA, avocats près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER, y demeurant, espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, 34000 MONTPELLIER.

DESIGNATION DES BIENS

Commune de SETE (Hérault))

Dans un ensemble immobilier dénommé « Les Plages Dorées », boulevard Jean Monnet, le tout cadastré section BT, No 219 pour 39 a 36 ca : le lot 143 : au deuxième étage du bâtiment A, un appartement de type T2C d'une superficie Loi Carrez de 25,91 m2, le lot 21 : au rez-de-chaussée du bâtiment A, un garage automobile.

DESCRIPTION SOMMAIRE SELON PV DESCRIPTIF

Lot 143 : Il s'agit d'un appartement T2 cabine portant le No 17 situé au 2ème étage. On accède directement à cet appartement par une porte donnant dans une petite cabine. Il se compose d'une salle d'eau-w.-c., une chambre, un salon-séjour avec coin cuisine, une loggia. Cet appartement est entièrement meublé mais vide de tout occupant. Le lot No 21 : un garage portant le No 21 auquel on accède par une grille coulissante. Le garage est équipé d'une porte métallique.

Le syndic de cette résidence est la société CITYA, rue Honoré Euzet à SETE.

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

- **SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA**, avocats au barreau de MONTPELLIER, ☎ 04.67.66.03.32 – mail : contact@as-avocats.net.

- au **Greffé du Juge de l'Exécution** près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, 34000 MONTPELLIER, où le cahier des conditions de la vente (RG 19/00072) peut être consulté.

- sur les lieux pour visite le jeudi 24 septembre 2020 à 14 heures.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire de MONTPELLIER et moyennant consignation du dixième de la mise à prix par chèque de banque et du montant approximatif des frais d'adjudication.